

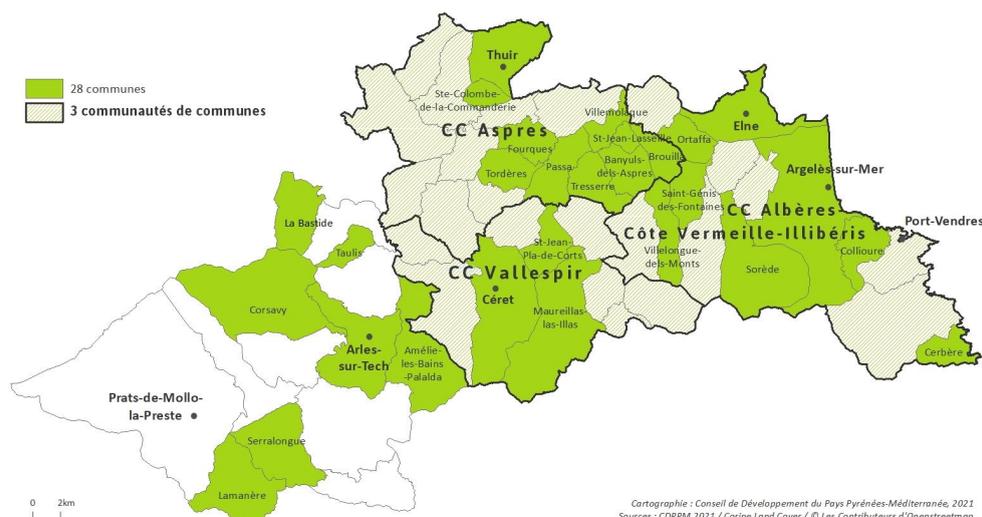


Enquête aux collectivités locales : biodiversité et aménagement du territoire

Synthèse des résultats

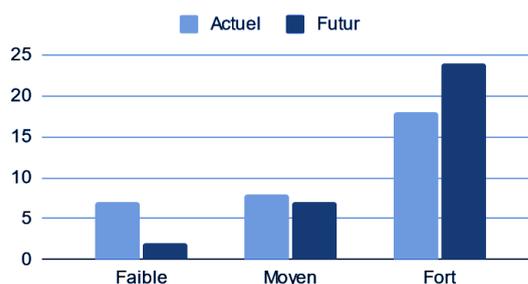
L'enquête

Menée fin 2020 en partenariat avec les étudiants du Master 2 "Urbanisme - Habitat - Aménagement" de l'université de Perpignan, elle visait à alimenter la révision de la stratégie de développement du Pays Pyrénées Méditerranée en interrogeant les élus et techniciens des collectivités du territoire sur **leur vision et leur action en lien avec la biodiversité**. Ce sont au total **la moitié des collectivités du Pays** qui sont représentées dans les répondants à l'enquête.



L'enjeu biodiversité

Dans un contexte où **la quasi-totalité des répondants perçoivent une demande de préservation de la biodiversité qui s'accroît émanant de sa population**, l'enquête révèle une **volonté de la prise en compte de la biodiversité dans l'action de la collectivité qui s'affirme** : plus de la moitié des répondants déclarent prendre en compte la biodiversité, et ils sont davantage encore à en faire une priorité pour l'avenir.



Degré déclaré de prise en compte de la biodiversité dans l'action de la collectivité (nombre de répondants)

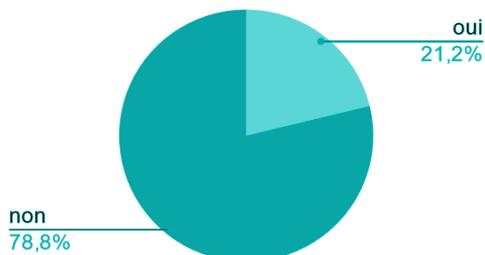


Perception des répondants des menaces pesant sur la biodiversité (taille des expressions proportionnelle au nb d'occurrences dans les réponses)

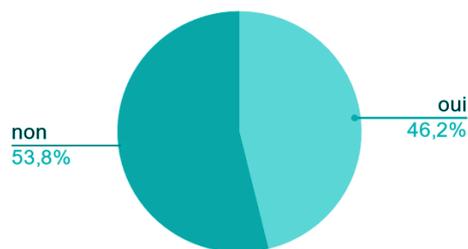
Concernant les menaces pesant sur la biodiversité, ils citent majoritairement les effets de **l'urbanisation intensive** et du **changement climatique**.

Connaissance de la biodiversité locale

Les répondants font état d'un **degré moyen de connaissance de la biodiversité locale**. On dénombre **peu d'inventaires de biodiversité existants**, mais l'enquête révèle une réelle **volonté de pallier ce manque**.



Nombre de répondants faisant état d'un inventaire de biodiversité existant



Nombre de répondants déclarant prévoir la réalisation d'un inventaire de la biodiversité locale

Prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement

30% des répondants déclarent que les documents d'urbanisme et/ou de planification de leur collectivité ne prennent pas en compte la biodiversité. De même, **près de la moitié déclarent ne pas mettre en œuvre de méthode de type "Éviter-Réduire-Compenser"** lors de leurs projets d'aménagement.

Ces résultats semblent mettre en lumière un manque de connaissance sur les réglementations en vigueur, ou un délai dans leur mise en pratique.

Projets et démarches mis en oeuvre

Parmi les démarches et projets entrepris par les collectivités, ce sont la **non-utilisation de pesticides** et des **actions de végétalisation de l'espace public** qui sont les plus cités.

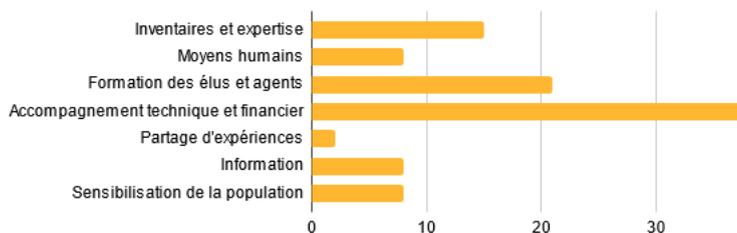


Actions des collectivités citées par les répondants (nombre d'occurrences)

Les répondants font état de **dispositifs financiers peu mobilisés et de labellisations peu mises en œuvre**. Ces résultats semblent montrer que ces dispositifs peuvent être mal connus et/ou que leur mise en œuvre nécessite des moyens humains (montage des dossiers, etc.) qui font défaut.

Besoins exprimés

Parmi les besoins exprimés, **l'accompagnement technique et financier, la formation des élus et techniciens**, ainsi que **l'expertise thématique et les inventaires locaux** ressortent nettement.



Besoins exprimés par les répondants (nombre d'occurrences)